



HAL
open science

Evaluer et certifier le bien-être animal : faire se rencontrer les attentes sociétales et professionnelles – Du constat actuel à des perspectives nouvelles

Luc Mounier, Philippe Prévost

► To cite this version:

Luc Mounier, Philippe Prévost. Evaluer et certifier le bien-être animal : faire se rencontrer les attentes sociétales et professionnelles – Du constat actuel à des perspectives nouvelles. *Innovations Agronomiques*, 2023, 87, pp.1-4. 10.17180/ciag-2023-vol87-art00 . hal-04092551

HAL Id: hal-04092551

<https://hal.inrae.fr/hal-04092551v1>

Submitted on 9 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Evaluer et certifier le bien-être animal : faire se rencontrer les attentes sociétales et professionnelles –

Du constat actuel à des perspectives nouvelles

Mounier, L.¹, Prévost, P.²

¹ VetAgro Sup

² Alliance Agreenium

Correspondance : luc.mounier@vetagro-sup.fr

Depuis plusieurs années, le bien-être animal est un sujet de débats dans notre société, où se confrontent les attentes des citoyens-consommateurs, de plus en plus nombreux à souhaiter une évolution des relations entre l'humain et l'animal, et les contraintes auxquelles font face les professionnels de l'élevage pour faire évoluer leurs pratiques à la hauteur de ces attentes. De nombreuses recherches et recherche-développement ont permis, d'un côté, de mieux connaître les besoins des animaux, et de l'autre côté, de produire des innovations permettant de faire évoluer les pratiques d'élevage en faveur du bien-être des animaux, répondant ainsi à une meilleure prise en compte des attentes sociétales.

Un carrefour de l'innovation agronomique (CIAG) a été organisé le 5 mai 2022 pour faire le point sur la rencontre entre les attentes sociétales et professionnelles, en partant du prisme de l'évaluation et de la certification en faveur du bien-être animal. C'est en effet en objectivant au maximum le lien entre pratiques d'élevage et bien-être animal et en valorisant les pratiques vertueuses que l'éleveur et le citoyen-consommateur pourront rapprocher leur point de vue et ainsi renforcer la confiance mutuelle nécessaire.

Ce numéro 87 d'Innovations agronomiques rend ainsi compte, au travers de huit articles, des travaux de cette journée.

A. Boissy, A. Gignoux et Y. Ramonet, représentant respectivement les monde de la recherche, des associations de protection animale, et de l'élevage, introduisent ce numéro en retraçant l'histoire de la prise en compte du bien-être animal, d'abord de manière séparée dans chacun des mondes, puis progressivement de manière conjointe. Ainsi, après une première période, dans les années 90, surtout marquée par des évolutions réglementaires sur les conditions d'élevage pour mieux prendre en compte les « cinq libertés » des animaux, une seconde période, à partir des années 2000, a amplifié l'investissement scientifique, notamment à l'échelle européenne, pour mieux comprendre le bien-être des animaux d'élevage. Plus récemment, différentes initiatives partagées et travaux co-construits entre la recherche, les associations et les éleveurs se sont développés pour permettre à la fois de mieux comprendre la sensibilité des animaux et d'innover dans les pratiques d'élevage.

Puis M. Stomp, C. Demont et I. Veissier comparent les démarches initiées par deux filières d'élevage en faveur du bien-être animal, celle des volailles et celle des bovins, qui ont chacune développé des protocoles d'évaluation spécifiques (EBENE dans la filière volailles, BOVIWELL dans la filière bovine). Les auteures analysent les motivations qui ont prévalu au lancement de ces démarches, les choix opérés dans la conception et les usages de l'outil, les difficultés rencontrées et les impacts chez les éleveurs. Cette analyse met en évidence l'intérêt de telles démarches car, au-delà de l'obligation de simplifier l'évaluation pour rendre l'outil utilisable sur le terrain, elles permettent d'objectiver les pratiques d'élevage avec un certain nombre d'indicateurs et d'encourager les éleveurs à progresser par la recherche d'amélioration continue de ces pratiques.

P. Prévost, M. Benoît, R. Bellahsene, S. Fontaine et P. Charron, quant à eux, rendent compte des différents points de vue qu'ils ont pu exprimer pendant une table ronde sur les enjeux de l'évaluation et de la certification du bien-être animal. Après un rappel du Dr Bellahsene sur la réglementation et son évolution permanente, les témoignages des différentes parties prenantes (éleveur et administrateur de coopérative, distributeur alimentaire, consommateur) ont permis de mettre en lumière la possibilité actuelle de faire se rencontrer les attentes sociétales et les attentes professionnelles. Les démarches de progrès mises en place grâce à l'évaluation des pratiques d'élevage et leurs possibilités de valorisation par une certification contribuent fortement à cette rencontre !

Deux chercheurs, en sociologie et en droit, proposent ensuite leur regard sur l'évolution de la problématique de l'évaluation et de la certification du bien-être animal.

E. Delanoue, sociologue, décrit la dynamique de la controverse autour du bien-être animal et les mécanismes de changement à l'œuvre, en s'appuyant sur l'exemple de la production et la distribution des œufs de poules en cage, et en utilisant le cadre conceptuel de la théorie de l'acteur-réseau. Elle montre comment la controverse, déclenchée par une association de protection des animaux, a engendré progressivement une évolution des normes sociétales, mais également une remise en question plus large sur la relation au vivant et sur les modèles d'agriculture.

A.S. Epstein, chercheuse en droit des affaires, interroge quant à elle la place de la certification dans la reconnaissance des pratiques de bien-être animal. La certification, qui peut être légalement obligatoire, demandée par un partenaire commercial ou vantée dans des communications commerciales à destination de consommateurs, est convoquée pour maintenir la confiance dans un système économique complexe mais représente, selon les cas, des enjeux juridiques différents. Si la certification légalement obligatoire a la force de la réglementation, elle reste difficile à mettre en œuvre à cause de son coût et du risque de fraude. Et les autres modes de certification, basés sur la confiance et la transparence, sont confrontés aux règles de la concurrence et au risque d'un marketing plus ou moins frauduleux.

Les deux textes suivants rendent compte de travaux d'ateliers participatifs visant à identifier les freins et les leviers pour une démarche d'amélioration du bien-être animal.

Y. Ramonet, C. Couzy et X. Boivin rapportent les travaux de l'atelier portant sur les possibilités d'améliorer le bien-être animal dans les élevages. Après l'identification des freins et leviers dans les connaissances et dans les pratiques d'élevage, un certain nombre d'actions prioritaires ont été proposées : lever les *a priori* négatifs sur l'élevage, affirmer la fierté du métier d'éleveur, permettre le retour sur investissement des changements de pratiques, et former tous les acteurs aux impacts positifs du bien-être animal.

R. Piovan, C. Bitu, M. Leroux et J. Robin rapportent, de leur côté, les travaux de l'atelier portant sur l'appropriation par les consommateurs des démarches de progrès en santé et bien-être animal dans les élevages. A partir d'une méthode générique sur l'appropriation de démarches de progrès, appliquée au bien-être animal dans le cadre de l'atelier, les principaux leviers d'appropriation identifiés portent sur la crédibilité du porteur, la transparence de la démarche, la preuve de son impact, et le bénéfice personnel attendu par la démarche de progrès. Quant aux freins à cette appropriation, ils peuvent porter sur la méconnaissance du sujet, sa trop grande complexité, le manque de transparence ou le manque de reconnaissance des acteurs engagés dans la démarche de progrès.

Enfin, dans le dernier texte de ce numéro, C. Roguet traite des aspects politiques et économiques de la prise en compte du bien-être animal dans l'élevage à partir de l'expérience de l'Allemagne. Cette dernière a en effet été un pays pionnier, engagé depuis plus de dix ans dans une politique économique favorisant les démarches de progrès en faveur du bien-être animal des élevages. Après avoir élaboré des chartes de bonnes pratiques, puis des préconisations, l'orientation est désormais d'engager tout l'élevage du pays vers une élévation des pratiques vertueuses, avec des normes à respecter. Afin

d'assurer le retour sur investissement des éleveurs dans ces évolutions, un gros effort a été mené sur l'information des consommateurs et la labellisation des produits. Mais le soutien passe aussi par l'octroi de subventions (aux changements d'équipements, à la formation, au conseil et également à la recherche) et par l'augmentation du prix de vente grâce à une meilleure segmentation du marché, à des primes et à des taxes. Malgré cette politique incitative, une tendance à la diminution des élevages est cependant encore observée ces dernières années.

Ces différentes contributions montrent que la question du bien-être animal fait désormais partie intégrante des évolutions incontournables à envisager dans les élevages. Des exemples locaux, nationaux, ou européens montrent que c'est possible de concilier bien-être des animaux, bien-être humain, et notamment des éleveurs, pour mieux répondre aux attentes sociétales. Pour autant, la généralisation d'une amélioration du bien-être animal dans les élevages reste difficile. L'étude historique montre que la compréhension des problématiques et l'identification des enjeux ont bien souvent été analysées selon un seul prisme et que les solutions à mettre en œuvre se heurtaient de fait à des difficultés.

Les témoignages et expériences apportés dans ce numéro d'innovations agronomiques montrent qu'il est maintenant nécessaire de renforcer une approche multidisciplinaire et multi-acteurs dans des recherches en partenariat, associant les éleveurs et les professionnels de l'élevage, les scientifiques (éthologues, sociologues, économistes...), les associations de protection animale, les pouvoirs publics et les citoyens. C'est essentiel pour appliquer les données scientifiques sur le terrain en prenant en compte leur faisabilité et acceptabilité, aux yeux des agriculteurs et des contraintes auxquelles ils font face mais aussi aux yeux des citoyens consommateurs, avec leurs attentes et la réalité de leur pouvoir d'achat. C'est à ce prix qu'une démarche efficace d'amélioration continue pourra être mise en place au bénéfice du plus grand nombre.

Ainsi, les pistes de recherche doivent impliquer ces différents acteurs pour identifier quel est le bénéfice/coût des différentes améliorations envisageables et quelles sont les répercussions pour les animaux, les éleveurs et les consommateurs. Cette identification nécessite :

- De mieux comprendre le bien-être et les émotions des animaux et d'être en mesure de l'évaluer objectivement avec précision, mais aussi simplement, pour faire un état des lieux dans le maximum d'élevages et ainsi initier une démarche de progrès. L'évaluation doit notamment se porter sur l'évaluation des émotions positives, en utilisant par exemple de l'intelligence artificielle, mais aussi sur l'évaluation de systèmes où elle est actuellement peu développée, comme pour les animaux en extérieur par exemple.
- De mieux identifier les facteurs de risque ayant un impact sur le bien-être, de mesurer avec précision le bénéfice attendu pour les animaux et de mettre en œuvre les solutions, parfois déjà connues, concrètement à large échelle sur le terrain.
- De calculer le coût de la mise en place de telles solutions. Le coût économique bien sûr, et pour cela il faudra travailler conjointement entre les scientifiques, et notamment des sciences économiques, et les principaux acteurs des filières, mais également le coût humain en termes de charge de travail et de changement de pratiques. Il ne faudra pas oublier les impacts environnementaux de tels changements et aborder le bien-être dans une approche « un seul bien-être ». La fin probable de l'utilisation des cages à horizon 2030 sera notamment un challenge pour certaines filières et devra être travaillé collectivement.
- Enfin d'identifier l'acceptation sociétale de ces évolutions, et notamment le prix que le consommateur accepte de payer pour les accompagner. La réflexion sur l'étiquetage dans le cadre de démarches volontaires ou d'évolutions réglementaires devra ainsi être poursuivie.

Pour finir, les questions de la pédagogie, de la formation et de l'information devront également être travaillées en partenariat. Cela concerne bien évidemment les éleveurs et les acteurs professionnels, mais aussi les étudiants qui interviendront bientôt dans les exploitations, sans oublier les citoyens consommateurs qui doivent disposer d'une information leur permettant de faire des choix éclairés. Les démarches participatives devront être amplifiées pour que les attentes et contraintes de chacune des parties prenantes puissent être prises en compte et que les améliorations à mettre en œuvre soient acceptées par tous et appliquées correctement sur le terrain.

Cet article est publié sous la licence Creative Commons (CC BY-NC-ND 3.0)



<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>Pour la citation et la reproduction de cet article, mentionner obligatoirement le titre de l'article, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue « Innovations Agronomiques », la date de sa publication, et son URL)